

**Sujet :** [INTERNET] contribution a l'enquête publique unitech

**De :** Catherine Pratbernon <cpratbernon@gmail.com>

**Date :** 16/12/2019 21:35

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

madame, monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique.

recevez, madame, monsieur , mes salutations respectueuses

Catherine PRATBERNON

— Pièces jointes : —

---

avis sur UNITECH.docx

30 octets

Catherine PRATBERNON-GUERRE  
1 rue de Sprendlingen  
52300 JOINVILLE

**AVIS SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE UNITECH SERVICE POUR L'IMPLANTATION D'UNE  
BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE ET D'UNE ZONE DE MAINTENANCE DESTINEES AU SECTEUR  
NUCLEAIRE SUR LE PARC D'ACTIVITES DE LA JOINCHERE**

Le projet d'UNITECH Services consiste dans la création d'un établissement industriel de nettoyage de linge, ainsi que d'entreposage et de maintenance de matériel et d'outillages, en provenance du secteur nucléaire français et européen. L'entreprise sera située sur la commune de SUZANNECOURT, à proximité immédiate de la commune de Joinville, au niveau d'un terrain situé sur le parc d'activités artisanales et industrielles de la «JOINCHERE ».

L'entreprise comprendra deux bâtiments, en ossature en béton, affectés à des activités différentes :

- **L'activité de blanchisserie;**
- **L'activité d'entreposage et de maintenance des matériels et outillages**

J'ai bien noté après lecture des dossiers disponibles que :

**Concernant l'étude faune et flore:** celle-ci conclut « *L'artificialisation, les modes de gestion inadaptés et la présence d'espèces exotiques envahissantes confèrent à l'ensemble des habitats de la zone d'étude des valeurs patrimoniales faibles à très faibles* »

**Concernant la consommation en eau :** s'agissant de la consommation en eau, UNITECH Services a mis en œuvre l'ensemble des techniques disponibles afin de limiter sa consommation d'eau. Les besoins sont estimés, au démarrage de l'exploitation, 150 m<sup>3</sup>/jour et atteindra un maximum de 300 m<sup>3</sup>/jour. Le syndicat des eaux de SUZANNECOURT a confirmé, les ressources de 2 000 m<sup>3</sup>/jour

**Concernant le traitement des eaux usées et les rejets dans le milieu :** la solution retenue prévoit une double filtration suivie d'une ozonation. Elle a de bons résultats sur les polluants classiques mais ne permet qu'un abattement de 60 % de la radioactivité.

**Concernant le point de rejet des effluents liquide,** le positionnement de celui-ci a été étudié afin de permettre une meilleure diffusion des effluents visant à garantir à 300 m en aval du point de rejet, une eau de bonne qualité. Celle-ci correspond à des concentrations en phosphore inférieures à 0.2 mg par litre et à des concentrations pour les autres polluants inférieures aux normes de qualité environnementale ou aux valeurs guides.

**Concernant le traitement et devenir des radioéléments dans le milieu aqueux :** suite à l'avis de l'hydrogéologue missionné par l'ARS, la société UNITECH SERVICES propose des mesures visant à garantir tout risque de sédimentation

**Concernant l'installation de traitement de l'air :** les locaux seront équipés d'une ventilation spécifique, de type nucléaire, conçue et dimensionnée pour assurer un confinement des zones réglementées et diriger les éventuelles particules vers la ventilation d'extraction des locaux.

**Concernant les rayonnements ionisants**, les niveaux de rayonnement des linges réceptionnés au sein de l'installation sont très faibles. **Les doses reçues seront a priori minimales et inférieures aux seuils prévus par les dispositions réglementaires.**

Malgré ces études rassurantes, **je suis opposée à l'installation de cette entreprise** à fort risque de pollution pour l'environnement et les populations, notamment au regard des changements climatiques actuels qui peuvent faire craindre :

- un étiage de la Marne plus faible ne permettant plus une diffusion satisfaisante des effluents
- une mise en cause des ressources en eau

De plus en cas de dispersion dans l'air, malgré les mesures prises, compte tenu des vents dominants et de la proximité des habitations, les risques de contamination seraient très importants.

Le territoire tente de développer le tourisme vert, la ville de Joinville est, petite cité de caractère, l'installation d'une telle entreprise ne peut donc que nuire à cette image de nature.